

N° 664  
22 MARS 2008

# L'UNIVERSITE SYNDICALISTE



## ÉDITO SOLIDARITÉ



**N**otre collègue du collège Gilles-de-Chin à Berlaimont gardé à vue, mis en examen sous des chefs d'accusation très graves, pour une gifle donnée à un élève sera jugé devant le Tribunal de Grande Instance le 27 mars. La disproportion dans cette affaire avait, dès qu'elle fut connue, provoqué une indignation bien au-delà de notre profession. La pétition de soutien lancée par le SNES de l'académie de Lille et relayée au plan national a d'ores et déjà recueilli plusieurs dizaines de milliers de signatures d'enseignants, mais aussi d'élèves et de parents d'élèves. Les signatures ont été largement accompagnées de témoignages sur l'intensification des tensions dans l'exercice de nos métiers, particulièrement en collège, l'engagement qu'il nécessite

au service des élèves et la nécessité de le respecter, bien loin des réponses qui sont faites aujourd'hui par le gouvernement.

Le SNES a déposé un préavis de grève pour la journée du 27 afin de permettre à tous les collègues qui le souhaitent d'être présents au tribunal.

Il appelle l'ensemble des collègues dans toute la France, à manifester le 27 leur solidarité en portant un ruban blanc symbolisant le respect du métier et en décidant l'action de leur choix : distributions de tracts de soutien à l'entrée de l'établissement, débrayages ponctuels, rassemblement devant les grilles, communiqués en direction de la presse...

Le 27, exprimons tous ensemble l'attachement à un métier dont nous sommes fiers.

■ **Claudie Martens**, cosecrétaire générale

- BACCALAURÉAT
- PÉTITION : LANGUES VIVANTES

- APRÈS LE 18, POURSUIVRE L'ACTION
- ÉCHOS DES ÉTABLISSEMENTS

### MÉTIERS, CARRIÈRES 6

- FONCTION PUBLIQUE
- MOUVEMENT INTER 2008

### SUR LE TERRAIN 7

- ACTION PRÉCARITÉ
- EXPÉRIMENTATION COHN-BENDIT

#### 1968 - 2008

Bientôt un dossier sur Mai-68 dans L'US Mag. Nous sommes preneurs de tout texte, tract, photo, témoignage : envoyez au SNES-US, 46, avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou sur universite.syndicaliste@snes.edu

## APRÈS LE SUCCÈS DU 18 MARS ÉTENDRE LES MOBILISATIONS

Journaux comme radios et télévisions ont amplement commenté la colère des enseignants et l'ampleur des suppressions de postes dans l'Éducation nationale à l'occasion de la grève du 18 mars.

Cette journée d'action, à l'appel de l'intersyndicale du second degré, a rassemblé près d'un collègue sur deux dans nos professions, a donné une visibilité aux difficultés que connaît le système éducatif et aux conséquences de la politique gouvernementale.

Si les taux de grève, comparables à ceux du 20 novembre et du 24 janvier, montrent l'ampleur du mécontentement, cette grève a révélé des inégalités de mobilisation entre académies, départements, établissements. Là où les dotations se sont le plus fortement traduites par des mesures de cartes scolaires, la dégradation des conditions de travail, l'augmentation des HS, les personnels, avec l'appui le plus souvent des parents d'élèves, ont refusé les dotations, bloqué les établissements, alerté sur leur situation, organisé des délégations.

Dans tous les cas, l'enchaînement de trois grèves majoritaires chez les personnels du second degré montre que des réservoirs de mobilisation existent, que les initiatives du SNES et le travail engagé sur les menaces sur le métier et la réforme des lycées doivent être poursuivis.

Le gouvernement, après avoir quelque peu lâché sur le point d'indice, s'apprête à mettre en œuvre une loi sur la mobilité dans la fonction publique inacceptable. Il affirme, après le cuisant revers électoral du 16 mars, qu'il va garder le cap des réformes et en accélérer le cours.

Ainsi, que ce soit pour la santé, les retraites, les services **Suite page 2 >>>**



LE PLAN D'ACTION P. 4-5

### MUTATIONS INTRA



**Vous trouverez avec cette US les deux suppléments pour le mouvement intra 2008**

### RETRAITES 2008

**29 mars Journée nationale de manifestations**  
à l'appel de la FSU et de la CGT pour la défense des retraites solidaires



►►► Suite de la page 1

## APRÈS LE SUCCÈS DU 18 MARS ÉTENDRE LES MOBILISATIONS

publics, et la fonction publique en particulier par le biais de la RGPP (voir p. 6), ce sont de nouvelles étapes de contre-réformes auxquelles il nous faudra répondre. Si, dans le cadre de la fonction publique, il faut déplorer l'absence de continuité dans l'action des fédérations, la FSU a décidé de lancer une campagne de sensibilisation sur les missions de la FP, en direction des usagers comme des fonctionnaires, afin d'illustrer l'attachement des Français à cette dernière. Nous proposons dans l'Éducation d'affirmer fortement notre détermination, d'offrir de nouvelles perspectives d'action aux établissements en lutte, d'étendre cette mobilisation à l'ensemble des établissements, de maintenir un état permanent de mobilisation de nature à permettre une réaction rapide et massive en cas de nouvelles annonces provocatrices de la part du gouvernement. C'est pourquoi le SNES, dans le cadre de son plan d'action, propose de rassembler le 26 mars les établissements en lutte dans le cadre d'un meeting à Paris, mettre à profit la journée du 27 mars, jour du procès à Berlaimont,

pour une expression collective de la profession, de préparer le 2 avril une journée nationale pour l'Éducation, en convergence avec les lycéens, étudiants, parents d'élèves et interpeller le ministre sur la nécessité d'un collectif budgétaire.

Pendant la période des congés de printemps, des actions nationales par zones fixées en fonction du calendrier des congés scolaires permettront, sous la forme de rassemblements interrégionaux, de s'adresser en délégation aux élus et de porter nos revendications pour le budget et les négociations pour la revalorisation de nos métiers.

Après les congés, a été actée la manifestation nationale à Paris pour l'Éducation dans le cadre fédéral.

Pas de semaine sans rendez-vous nationaux dans l'Éducation, des mobilisations qui durent et croissent, voilà avec quoi devra compter le gouvernement.

■ **Frédérique Rolet**

Publicité

QUAND LE CIEL VOUS TOMBE SUR LA TÊTE,  
IL NE VOUS DEMANDE PAS SI VOUS AVEZ  
UN CONTRAT ÉCONOMIQUE OU TOUS RISQUES.  
NOUS NON PLUS.



### ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

- Quand votre voiture est endommagée à cause des événements climatiques (grêle, tempête, foudre, inondations...), déclarés catastrophes naturelles ou pas, le contrat Vam de la MAIF prend en charge les réparations, quelle que soit la formule choisie, même la plus économique.  
Pour nous, c'est ça être assureur militant.



Pour tous nos contrats : [www.maif.fr](http://www.maif.fr) ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL

## DROITS ET LIBERTÉS DROIT D'ASILE

**J**ohn, âgé de 19 ans, kenyan, demandeur d'asile, John s'est pendu. Il venait de recevoir le rejet définitif de sa demande. Un rassemblement à l'appel du collectif Uni-e-s contre l'Immigration jetable a eu lieu le 12 mars devant la Cour nationale du Droit d'asile et une délégation a protesté contre une politique qui conduit des gens à préférer la mort au sort qui les attend dans leur pays.

Son président a reconnu la tragédie mais expliqué qu'il n'avait aucun pouvoir sur les décisions de la Cour, rendues par trois juges sur l'intime conviction. La délégation a insisté sur le caractère aléatoire des jugements dont certains considèrent a priori les requérants comme des fraudeurs et dénoncé la restriction du droit d'asile. « La question est politique », a reconnu le président.

Il faut donc une autre politique de l'immigration et du droit d'asile.

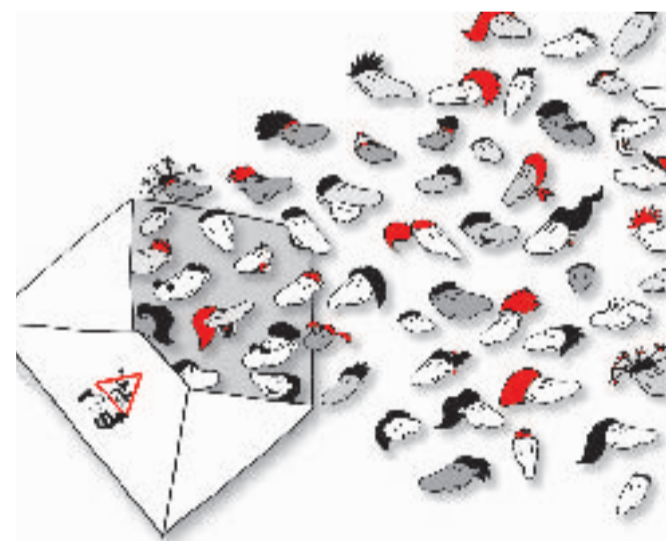
### Manifestation nationale

le 5 avril, à 14 h 30

Place d'Italie

à l'appel de UCIJ, RESF,  
Collectifs de Sans Papiers

**J**ulio, élève du lycée Victor et Hélène Basch de Rennes, est libre et régularisé : il a signé son titre de séjour qui le déclare majeur mais il a aussi signé un papier qui stipule : « Je suis mineur mais j'accepte le titre de séjour que vous me proposez parce que je n'ai pas le choix ».



**Il s'appelle Liang Liang,  
il vit, il respire**

**Soirée du 7 avril avec RESF  
et le Théâtre du Soleil,  
spectacle à 19h30.**

Lecture des lettres adressées  
au ministre de l'Immigration.

Mise en scène par Ariane Mnouchkine.

Proclamation du manifeste des  
Innombrables et banquet civique.

« Un réactionnaire est un somnambule qui marche à reculons »

F. D. ROOSEVELT

## BACCALAURÉAT LA MANIPULATION

La publication par l'IREDU d'une étude intitulée « La loterie des notes au bac : un réexamen de l'arbitraire de la notation des élèves » a initié une nouvelle attaque contre le baccalauréat.

Faisant semblant d'ignorer les graves lacunes scientifiques de cette étude, les partisans de la sélection à l'entrée de l'Université et ceux qui militent pour le développement du CCF (contrôle en cours de formation) l'ont instrumentalisée pour jeter le discrédit sur l'examen.

### UNE ÉTUDE CONTESTABLE

Réalisée dans le cadre de stages de formation continue, l'étude porte sur les biais de l'évaluation : en l'absence de consignes ou de concertation préalable, les notes sur une même copie peuvent varier de façon importante. Ce constat est connu depuis longtemps et il est même à l'origine de la mise en place des commissions d'entente et d'harmonisation, éléments essentiels des procédures de correction du baccalauréat. Tirer d'une expérience de notation sans consigne des conclusions sur les notes obtenues au baccalauréat relève, au minimum, du manque de rigueur scientifique, au pire de la manipulation. Les recteurs de Dijon et de Besançon se sont adressés à l'IREDU pour protester contre l'utilisation de stages de formation continue organisés dans leur académie pour mener une étude par ailleurs aussi contestable sur le plan méthodologique.

Toujours est-il que la formule « loterie des notes du bac » a fait florès et a relancé la polémique sur les épreuves terminales.

On peut être inquiet sur les raisons profondes de cette instrumentalisation quand on constate qu'elle surgit au moment où la commission des affaires sociales du Sénat rédige un rapport sur le baccalauréat. Le SNES a été auditionné dans

ce cadre et sa déclaration est téléchargeable sur son site national.

### L'AVENIR DU BACCALAURÉAT

Pourtant le débat sur l'avenir du baccalauréat et sa place dans le système éducatif mérite d'être mené dans d'autres conditions. Premier grade universitaire, le baccalauréat donne entrée, de droit, à l'Université. À ce titre, nous ne pouvons accepter que des formes de sélection, au nom de l'orientation active par exemple, puissent se mettre en place.

Mais cela induit que la réflexion sur les contenus et la nature des épreuves soit poursuivie dans l'objectif d'assurer une meilleure préparation des élèves du lycée aux exigences de l'enseignement supérieur. La réforme annoncée de la voie générale, celle déjà engagée de la voie professionnelle et le développement de la voie technologique devraient s'inscrire dans cette logique, à l'opposé des contraintes de la RGPP dont le seul objectif est la réduction drastique des moyens pour le second degré.

Amener 50 % d'une génération à un diplôme du supérieur et lutter contre les inégalités sociales dans l'accès au baccalauréat imposent une approche de l'organisation du second degré qui allie la prise en compte de la diversité des élèves et leur hétérogénéité avec les exigences de les amener tous à un niveau de formation qui atteste la capacité à poursuivre des études supérieures, tant au niveau des contenus disciplinaires que de l'autonomie et du rapport aux savoirs.

■ Roland Hubert

Roland.hubert@snes.edu



## CALENDRIER DU BAC LARGEMENT CONTESTÉ AU CSE

L'organisation des épreuves du baccalauréat imposée par le ministère a été très largement dénoncée par le Conseil Supérieur de l'Éducation réuni le 20 mars. Un vœu présenté par l'UNL pour demander que « soit revu le calendrier » a été adopté par 49 voix Pour, 5 Contre, 5 abstentions et 5 refus de vote. Il va dans le même sens que les demandes du SNES et de la pétition en cours de signature, téléchargeable sur notre site.

## PÉTITION LANGUES AU BREVET

La parution tardive des modalités d'attribution du niveau A2, les consignes ministérielles contradictoires, l'absence de formation des enseignants à cette nouvelle forme d'évaluation alors que les nouveaux programmes ne sont entrés en vigueur qu'à la rentrée 2006... ont provoqué un véritable tollé dans la profession. Le ministère doit en prendre acte et renoncer à imposer ce qui s'avère être une véritable mascarade. Une pétition unitaire (SNES-FSU, Association des Professeurs de Langues Vivantes, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNALC-CSEN), signable en ligne sur le site du SNES, réitère notre demande de moratoire. Faisons-la signer massivement pour obtenir satisfaction.

Nous, soussigné(e)s, dénonçons les conditions dans lesquelles se met en place la validation du niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour l'obtention du Diplôme National du Brevet à la session 2008 :

- La mise en place précipitée de ce dispositif sans information claire et suffisante aux familles qui a conduit certains élèves à faire un choix non éclairé de la langue vivante au DNB.
- L'incohérence des directives : la lettre du ministère aux recteurs, Inspecteurs Académiques et Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de langues vivantes stipule que « chaque activité langagière fait l'objet d'une évaluation spécifique » mais que le niveau des élèves sera apprécié « de manière globale ».
- L'absence de modalités d'évaluation précises et nationales qui va entraîner des inégalités entre établissements.

• La confusion créée par les termes : « l'évaluation des activités langagières est continue et ne doit pas donner lieu à la mise en place d'une épreuve ponctuelle particulière ». En LV1, le contrôle continu effectué en cours d'année vise le niveau B1 du Cadre Européen et en LV2, le niveau A2 est en cours d'acquisition. Comment évaluer en continu ce niveau A2 pour l'obtention du DNB à raison de 3 heures par semaine ?

• L'absence d'une vraie formation des professeurs à ce dispositif.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons que l'attestation du niveau A2 ne soit pas prise en compte pour l'obtention du DNB 2008. Dans le cadre de la rénovation en cours de l'enseignement des langues vivantes, nous estimons nécessaire un moratoire jusqu'à la session 2010.

■ Monique Daune, Thérèse Jamet-Madec



Le SNES a proposé que le texte de cette pétition soit soumis au CSE du 20 mars sous la forme d'un vœu auquel se sont associées de très nombreuses organisations (FCPE, SNPDEN, Unsen-CGT, FO, UNL...). Il a été très largement adopté par 50 voix pour, 4 contre (dont le Medef), et 10 abstentions.

## ORIENTATION PARCOURS À REVOIR

Le cabinet ministériel a reçu le SNES le 21 février pour recueillir son avis sur un projet de circulaire relative à un « parcours de découverte des métiers et des formations ». D'après le projet de texte, le parcours de découverte des métiers construit par le chef d'établissement et l'équipe éducative s'étendrait de la Cinquième à la Terminale selon un programme pluriannuel inscrit dans chaque projet d'établissement. Les différentes étapes s'appuieraient sur les enseignements, les heures de vie de classe (éventuellement annualisées), les actions éducatives existantes, les visites d'établissements dès la Quatrième, les séquences d'observation en milieu professionnel dès l'âge de 14 ans...

Au collège, l'objectif est d'évaluer les compétences acquises dans le socle et de renforcer considérablement les stages (« aucun jeune ne devra quitter le collège sans avoir passé dix jours dans une entreprise »). À cet âge, les élèves n'ont pas de véritable projet, sa construction n'est pas linéaire, tout se passe comme si le contact avec les entreprises allait leur permettre de s'en doter

rapidement, les plus en difficulté devant intégrer plus facilement les discours de « prudence et de réalité » pour écourter leurs études et choisir précocement un métier. L'orientation est conçue comme un processus permettant de mettre en adéquation les choix des élèves et les besoins économiques (pour « renforcer les filières dont notre pays a besoin »). L'entretien individuel, obligatoire en Troisième et Première, contribuerait à la synthèse des différentes étapes de découverte. Mais la capacité spécifique du CO-Psy (jamais mentionné) à relier, en lien avec les autres personnels, construction de la personnalité, projets d'avenir et investissement dans l'école est volontairement ignorée.

La découverte de métiers variés peut être enrichissante, à condition qu'on s'entende sur ce que signifie « découvrir un métier ». Or le MEN multiplie, en les idéalisant, les stages en entreprise sans analyser au préalable ce qu'on en attend, ni à quelles conditions les élèves peuvent en tirer profit.

■ Monique Daune et Catherine Remermier

## Certifications en seconde : inacceptable !

Choix des élèves imposé, formations à la hussarde, partenariats payants, enseignants non indemnisés, objectifs non précisés par rapport au baccalauréat, la mise en place des certifications en anglais, allemand et espagnol en Seconde se fait dans des conditions tout à fait contestables.

Le SNES condamne ce passage en force et soutient les collègues de plus en plus nombreux qui refusent de se voir imposer ce qu'ils considèrent comme une caricature d'évaluation. Si les épreuves étaient maintenues, le SNES exigerait que seuls les professeurs volontaires puissent être sollicités (<http://www.snes.edu/clet/spip.php?rubrique21>) Il exige qu'un bilan sérieux soit tiré tant sur les modalités que sur les objectifs de ces certifications.



## Petite histoire des collèges et des lycées

Réservé pendant des siècles à une petite élite, l'enseignement secondaire est aujourd'hui une école de masse. Denis Paget, ancien secrétaire général du SNES, retrace les grandes étapes de son développement en France, de la renaissance à nos jours, tout en soulevant les grandes questions culturelles et sociales auxquelles il a été confronté. Cette histoire rend compte du secondaire classique mais aussi de ses dimensions technologiques et professionnelles.

Il montre les mécanismes qui ont conduit à plusieurs reprises au blocage de la démocratisation scolaire et trace les lignes d'une politique qui renouerait avec le progrès scolaire.

• Denis Paget, Institut de recherches de la FSU-éditions du Temps, 14 euros (commande à [institut@institut.fsu.fr](mailto:institut@institut.fsu.fr)).

Support de la campagne d'explication et de mobilisation

pour nos métiers, ce document SNES sur le livre vert Pochard, a été réimprimé et envoyé dans les départements.



**LA GROGNE ENFLÈ DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES**

À quelques jours de la grève prévue mardi, la tension monte dans les établissements du second degré. Un peu partout en France, enseignants, élèves et parents protestent contre les suppressions de postes attendues à la prochaine rentrée.

**« RENDEZ-NOUS NOS PROFS ! »**

10 000 manifestants à Paris, établissements occupés, rassemblements devant toutes les académies ont marqué la journée de grève.

**LE PRINTEMPS DÉLICAT DE XAVIER DARCOS**

**Postes supprimés à la rentrée 2008 LA COLÈRE DES ENSEIGNANTS**

**PLUSIEURS MILLIERS DE PROFS DÉFILENT CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES**

**LES ENSEIGNANTS VONT CONTINUER**

**Ils dénoncent les suppressions de postes LA GRÈVE A MOBILISÉ LES PROFS DU SECONDAIRE**

**TABLEAU NOIR POUR LES PROFESSEURS**

**ILS ONT DIT**

**SGEN CFDT** : le secrétaire général pointe « une mobilisation moyenne » et rappelle que le syndicat SGEN n'a pas rejoint l'action du 18 du fait d'une plateforme syndicale prenant en compte l'abandon du rapport Pochard. Le syndicat partage toutefois les revendications de l'intersyndicale contre les suppressions de postes mais aurait préféré « donner une visibilité nationale à des actions comme des conférences de presse ou des manifestations ».

**SE-UNSA** : le secrétaire général estime le taux de participation très moyen et préfère pour sa part « garder ses forces » pour d'autres « gros dossiers » à commencer par les retraites.

# APRÈS LE SUCCÈS DU 18 MARS, POURSUIVRE L'ACTION

Le bilan de la journée de grève et de manifestations de mardi dernier est largement positif : près d'un collègue sur deux était en grève dans les collèges et lycées, et la journée a bénéficié d'un bon relais médiatique. Les taux sont toutefois extrêmement divers selon les académies (de 20 à 60 %) et selon les établissements au sein d'une même académie. Des pointes à 80 % ou 90 % de grévistes ont été relevées dans certains établissements les plus touchés par les suppressions de postes pour la prochaine rentrée. La grève s'est inscrite pour eux dans un mouvement général de protestation commencé il y a plusieurs semaines, avec

la multiplication des opérations collèges morts, grève du zèle, occupations nocturnes voire blocage de l'établissement avec élèves et parents d'élèves. La journée du 18 mars a été marquée également par la présence de lycéens défilant en nombre aux côtés de leurs professeurs, en particulier en région parisienne. Plusieurs dizaines d'établissements ont reconduit l'action le 19 et le 20 mars. Le SNES, réuni dès le lendemain de la grève en instance nationale soutient les actions des établissements, appelle à les développer et à les élargir, et propose un plan d'action qui permette d'associer le plus grand nombre d'établissements et de personnels en prenant en compte les écarts de mobilisation.

## ÉCHOS DU 18 MARS

### SEINE-ET-MARNE MOBILISÉE

Parti de Marne-la-Vallée, le mouvement s'étend. Les CA se sont tenus avant et après nos vacances, ce qui a permis un niveau de mobilisation continu entre les grèves du 15 février et du 18 mars.

Le SNES 77 avait décortiqué depuis janvier toutes les informations rectorales afin que chaque établissement connaisse la perte réelle en heures postes par rapport à l'existant : 227 suppressions en lycées (de 4 à 16 par lycée), 93 en LP et 74 en collèges. La moitié s'explique par les heures supplémentaires que l'on veut imposer.

Autour des CA, tout s'est construit : mobilisation des professeurs avec les parents, les élèves, les élus... Le lycée de Champs-sur-Marne est parti en grève reconductible après le 15 février, les lycéens se sont joints à leur action et ont diffusé comme les militants les informations aux alentours. Le mouvement s'est étendu de lycée en lycée à Marne-La-Vallée puis à d'autres villes du 77 où on dénonce 20 suppressions de Seconde, non justifiées par des baisses d'effectifs. Le travail militant, relayé quotidiennement par la télévision et la presse locale, a pris des formes variables : blocage, grève, séquestrations des directions, veillées citoyennes, manifestations en bas du rectorat et marches de villes. À ce travail de terrain se sont ajoutés les temps forts des grèves. Pour le 18 mars, 50 % de



grévistes en collèges et 60 % en lycées, parfois jusqu'à 95 %.

**Villes mobilisées** : Champs, Bussy, Chelles, Longperrier, Noisiel, Torcy, Lognes, Lagny, Meaux, Le Mée, Champagne, Cesson, Pontault-Combault, Moissy, Tournan, Coulommiers, Moissy-Cramayel, Melun, Dammarie, Vaux-le-Pénil, Fontainebleau, Nemours...

### MONTPELLIER SOUS LE SOLEIL

Près de 1400 personnes s'étaient données rendez-vous à Montpellier le 18 mars à 15 heures. Après avoir manifesté à plus de 300 le matin à Perpignan, les collègues des Pyrénées-Orientales sortent de leur bus et déploient leurs banderoles rouge et or devant le Peyrou. Les Audiois s'extrait d'un bus plein à craquer de profs et de parents d'élèves. Les Lozériens prennent un petit café pour se réchauffer sous le soleil de Montpellier avant de monter leurs tambours. Les Gardois, venus à 50 voitures en

opération escargot depuis Alès et Nîmes, en passant par les établissements sinistrés de leur département, rejoignent enfin la foule massée devant l'Arc de Triomphe. Et le cortège démarre et défile au rythme des tam-tams des collègues en lutte des Garrigues et de Las Cazes à Montpellier. Des drapeaux SNES partout : aujourd'hui, tout le monde en veut. Le lycée Joliot-Curie de Sète et le collège de Saint-Geniès de Malgoirès, en lutte depuis plus d'un mois, défilent en force avec parents, élus, élèves. Des parents d'élèves se hâtent pour nous rejoindre avec leurs drapeaux FCPE. Rue de l'Université, tout le monde se masse devant les grilles du rectorat. Tam-tams et tambours se mettent à l'unisson et la tension monte, monte, en attendant la sortie de la délégation reçue par le recteur. Le silence est immédiat pour écouter le compte-rendu et l'appel à l'action nationale après le 18 mars. L'attente est très forte de la part des collègues. Rendez-vous est pris pour la suite.



## PLAN D'ACTION • PLAN D'ACTION • PLAN D'ACTION

### Pas de semaine sans rendez-vous nationaux

- pour un collectif budgétaire permettant le rétablissement des postes supprimés ;
- pour l'ouverture de négociations en faveur de la revalorisation de nos métiers, la réduction du temps et de la charge de travail, la défense de nos statuts et de nos missions.

### Poursuivre et développer les actions dans les établissements Point presse national quotidien pour les relayer

En fonction de la mobilisation : diffusion de tracts, conférences de presse, occupations nocturnes, adresses aux élus, manifestations locales, grève, gel des notes, refus collectif des heures supplémentaires en s'appuyant sur une opération « Vérité sur les services » pour 2008, développement de la campagne d'information sur les dangers des propositions du rapport Pochard

- **26 mars** : rassemblement à Paris des établissements en lutte avec montée de représentants des établissements de toute la France, conférence de presse ;

- **27 mars** : ruban blanc, la profession solidaire ! journée d'expression de la solidarité au collègue de Berlaumont ; débrayage, rassemblements, expression en direction des médias... Un préavis a été déposé par le SNES pour les collègues et les établissements qui souhaitent faire grève.

- **2 avril** : journée nationale d'action pour l'éducation, le SNES fait la proposition aux parents d'élèves, aux lycéens et étudiants de s'associer à cette journée de manifestations dans toutes les villes avec adresse au gouvernement pour un collectif budgétaire ;

- **du 5 avril au 5 mai** : action nationale par zone en fonction du calendrier des congés de printemps.

### Week-end du 17 mai : manifestation nationale pour l'éducation

## UNE RÉGION MANTAISE COMBATTIVE

Les Yvelines sont un des départements de l'académie de Versailles, reconnue en 2006 par l'inspection générale comme particulièrement sous-dotée en moyens d'enseignement... Depuis deux ans, la situation ne cesse de s'aggraver. Pour la rentrée scolaire, afin de remplir son « contrat », le recteur supprime 149 emplois, bien au-delà des 62 emplois liés à la baisse démographique. Les autres suppressions sont dues à un redéploiement vers le Val-d'Oise : pour le recteur, les Yvelines sont un département « privilégié ». De plus, une centaine de postes sont transformés en heures supplémentaires. La colère gronde : samedi 15 mars, de nombreuses manifestations ont eu lieu simultanément regroupant plus de 2 000

personnes. Comme partout dans les Yvelines, dans la région de Mantes, les actions se développent avec la volonté d'inscrire le mouvement dans la durée pour faire reculer ces « vol'heures » de postes. Le 18 a été un vrai succès. Les professeurs ont bloqué le lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie ; en grève à 85 %, ils se sont rassemblés devant l'établissement puis sont partis en manifestation, rejoint par le lycée Rostand, le lycée Senghor de Magnanville, le lycée Condorcet de Limay. Partis entre 4 et 500, ils se sont retrouvés à plus d'un millier devant la sous-préfecture avec en tête un ceruciel, portant le duell des postes supprimés. Les collègues n'étaient pas en reste : 90 % des grévistes au col-

lège Vaucouleurs qui perd 55 heures, 54 grévistes sur 57 au collège Les Plaisances qui perd 43 heures sans baisse d'effectif, 85 % au collège Paul Cézanne, idem au collège Clemenceau, etc. Dans le Mantois, même les chefs d'établissements ont décidé de demander audience tant la situation est ingérable : suppressions de postes décidées autoritairement par l'IA après les CA, non prise en compte des demandes formulées... Jeudi 20 mars, tous les établissements déposeront au centre de Mantes autant de bougies que d'heures d'enseignement supprimées. L'excuse de baisse démographique ne tient plus. M. le Recteur, il va falloir redonner les moyens nécessaires !

Pages réalisées par Claudie Martens, Matthieu Leiritz, Catherine Roustan, Bernard Duffourg, Pierre Marsaleix, le 20 mars.

## APRÈS LE 18 MARS

### EN RÉGION PARISIENNE

**DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL**  
La semaine précédant le 18 avait été marquée par une accélération des mobilisations dans les établissements de Seine-et-Marne. Ils sont aujourd'hui significativement rejoints par la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Ainsi au total plus d'une vingtaine d'établissements ont reconduit la grève ce jeudi 20 mars. La veille, 150 manifestants envahissaient la salle du rectorat où se réunissait le groupe de travail sur la préparation de rentrée dans les lycées. Jeudi 20 au matin, plusieurs centaines de manifestants défilent de Vitry à Créteil pour se rassembler en fin de matinée devant le rectorat. Vendredi 21, le SNES appelle l'ensemble des établissements en lutte à se rassembler devant le rectorat à l'occasion de la convocation du comité chargé de travailler sur la prochaine rentrée.

**DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES**  
Plusieurs dizaines d'établissements ont reconduit d'élèves sous des formes diverses : blocages d'établissements, diffusion de tracts, blocages de routes, manifestations de villes, grèves, ... Des rassemblements sont programmés dans les départements en lien avec les réunions de préparation de rentrée (rassemblement devant l'inspection académique dans le Val-d'Oise le 26 mars, par exemple). Les parents d'élèves sont également impliqués. Ainsi les quatre sections départementales FCPE de l'académie appellent à un rassemblement devant le rectorat le mercredi 2 avril. À noter également l'engagement des élèves dans la plupart des lycées mobilisés. Jeudi 20 après-midi, les établissements en lutte

de toute la région parisienne manifestent d'Odéon au ministère.

### TOULON le 26 mars

Rassemblement devant l'IA à partir de 8 heures à l'appel de l'intersyndicale de second degré et avec le soutien de la FCPE.

### LILLE Appel à la grève le 27 mars

En soutien au collègue du collège de Berlaumont qui comparait devant le tribunal de grande instance, la section académique du SNES de Lille appelle à la grève le 27 mars et à deux rassemblements devant les tribunaux d'Avesnes sur Helpe et de Boulogne-sur-mer à 15 heures.

### AIX-MARSEILLE Rassemblement le 26 mars

Devant le rectorat à partir de 10 heures à l'occasion de la réunion du comité de préparation de rentrée. Apporter casseroles, sifflets et trompettes. À midi : pique-nique et sardinaide

Pour connaître les actions des établissements de votre académie, de votre département : [www.snes.edu](http://www.snes.edu) Chaque jour une synthèse de la veille sera publiée en ligne et diffusée à tous les médias avec les contacts d'établissements



## Actions d'établissements (liste non exhaustive)

**Collège Lamartine, Houilles (78)**, perte de quatre classes, quatre postes, « nous avons fait une première journée de grève et nous entamons une occupation nocturne ». Voir le blog <http://sauvonsnosdhg.blog.20minutes.fr>

**Collège Alfred de Vigny, Blanzac - Porcheresse (Charente)**  
Mobilisation historique dans ce petit collège rural charentais de 200 élèves ; avec le soutien des parents d'élèves, grève à 100 % le 18/03 - la deuxième fois en 30 ans d'après un vétéran -, contre la suppression de 2 postes et de 2 classes à la rentrée prochaine ; pétitions, soirée d'explication, très bien relayée par la presse locale et opération escargot sur la RN10 pour finir par une longue audience avec l'IA ; bivalence et rigueur budgétaire contre défense du service public, chacun est resté sur ses positions, mais il y aura d'autres luttes.

**Lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (93)**, est en grève reconductible depuis le 18 mars : pour empêcher une diminution sans précédent des heures d'enseignement programmée par le rectorat, ce qui provoquerait : la disparition de 14 postes d'enseignants pour la rentrée 2008 ; la dégradation des conditions de travail de nombreux collègues ; une augmentation des effectifs dans les classes ; une réduction de l'offre des options ; pour affirmer notre refus de la profonde dégradation de notre métier prévue par le rapport Pochard.

**Collège Jean Castel, Argences (Caen)**  
Mobilisation sans précédent le 18/03 ; les collègues ne digèrent pas la suppression de deux classes en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> alors que les effectifs augmentent, la disparition d'un poste et les CDS alors que des HS sont imposées ; comment assurer un enseignement de qualité aux enfants s'ils sont plus nombreux dans les classes et si les conditions de travail de leurs enseignants se détériorent ?

**Grenoble**  
Grève spontanée au lycée des Catalins à Montélimar le 11 février et mouvement des élèves le 14, même chose à Romans. Nombreux boycotts de bacs blancs dans toute l'académie. Manifestation très réussie à Bonneville (74) le 12 mars. Réunion publique qui a rassemblé 200 personnes (parents et collègues) le 13 mars à Albertville (73). À Grenoble les lycées Louise-Michel, Vaucanson, Pablo-Neruda (St Martin d'Hères) sont dans l'action. Le lycée La Versoie à Thonon (74) a reconduit la grève le 19 mars. Les établissements de la vallée de l'Arve (74) mettent en place une opération escargot vers le rectorat de Grenoble pour le 2 avril...

**Loire**, rassemblement professeurs-parents à Saint-Étienne, samedi matin 5 avril à l'IA. À l'appel de : SNES, SNEP, SNUIPP, FCPE, UNSA...

**Collège Jean Lurçat, Achères (Versailles)**  
Face à une DHG calamiteuse, première grève à 80 % le 15/02, délégation à l'IA, sans succès. Avec les parents d'élèves, une journée « collège mort » reçoit un soutien massif : 20 élèves présents sur 913 attendus ! La lutte continue.

**Cité scolaire Henri-Wallon Aubervilliers (93)**  
Une lutte exemplaire : grève totale, le soutien des parents, des élèves, des élus. Et nous avons récupéré 12 postes sur 17, plus de 200 heures de DHG en lycée mais en cadeau l'attribution du label « lycée d'excellence » dans le cadre du plan banlieues, avec à la clé la contractualisation des moyens. Nous avons essayé d'analyser lucidement cette offre. Ensuite nouvelle tentative de suppression de deux postes en collège, contrée par un préavis de grève ! La vigilance demeure et notre détermination à garder les moyens d'enseigner correctement au-delà des effets d'annonce de ce nouveau dispositif.

**Collège la Peyroue-au-Muy (06)**  
Le 27/02, la quasi unanimité du CA refuse le doublement des HS et le maintien du nombre d'heures postes alors que 10 élèves supplémentaires sont prévus à la rentrée. L'IA avait unilatéralement décidé de fermer trois postes (anglais, HG, SVT). Action immédiate, à l'initiative du SNES : débrayage le lundi 17/03 avec soutien des parents, 95 % de grévistes le 18 mars, blocage de l'établissement par les élèves le mercredi 19, réunion commune enseignants parents, annoncée par tractage pour le 20 afin de décider des suites : nous voulons récupérer les moyens nécessaires pour assurer le service public d'éducation.



**Collège Christine de Pisan, Aulnay (93)**, la grève a été reconduite mercredi 19 et jeudi 20 de façon majoritaire. Aujourd'hui des enseignants accompagnés des parents tractent dans la ville. Des contacts ont été pris avec les élus de la ville et les collègues du premier degré. Programme : jeudi 20, manifestation à Odéon ; vendredi 21 : opération collège désert coorganisée avec les parents et rassemblement devant le rectorat.

**Noisiel (77)**, AG des enseignants des établissements mobilisés sur le secteur de Marne-la-Vallée (60 personnes dont de nombreux délégués par leur établissement), appel pour le vendredi 21 mars, jour du CTPA, à une journée de mobilisation avec rassemblement devant le rectorat à Créteil dès le matin, grève si nécessaire, et actions dans les établissements. Ils appellent à une nouvelle manifestation de l'ensemble des personnels et usagers de l'éducation nationale devant la sous-préfecture de Torcy, mardi 25 mars avec opérations médiatiques associées.

**Lycée Langevin-Wallon de Champigny (94)**, aujourd'hui 20 mars le blocage continue ce matin.

« Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté doit commencer par leur garantir l'existence »

LÉON BLUM

## FONCTION PUBLIQUE PLAN SOCIAL

Un projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique » vient d'être présenté par le gouvernement au Conseil supérieur.

La première raison d'être de ce projet est de permettre la réaffectation des fonctionnaires dont les emplois ou les missions seront supprimés. Le chantier a débuté par la restructuration des ministères lors de la constitution de l'actuel gouvernement. Il s'est poursuivi par celui de la « révision générale des politiques publiques (RGPP) ». Le but affiché : supprimer chaque année 40 000 emplois dans la fonction publique de l'État. Les dispositions essentielles de ce texte sont contestées par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires qui ont demandé le retrait des quatre articles correspondants.

### CONTRAT

Le dispositif de réorientation professionnelle s'organise au moyen d'un contrat entre l'agent et l'administration. En cas de non-respect du contrat, du refus de trois emplois de réaffectation, pour lesquels aucune limite géographique n'est posée, l'agent est mis en disponibilité d'office. Si l'intervention syndicale a permis de limiter le cas de recours à ce dispositif aux seules restructurations – l'avant-projet l'ouvrait à tous les cas de suppression de poste –, il tourne le dos aux principes actuels du statut.

### INDIVIDUALISATION

Sarkozy voulait l'individualisation de la rémunération. La chose serait bien engagée pour le fonctionnaire qui pourrait, en cas de mobilité, conserver à titre individuel des indemnités supérieures à celles versées dans l'administration d'accueil. Plutôt que d'harmoniser vers le haut les régimes indemnitaires et de les ins-



crire dans une reconstruction de la grille indiciaire, cette disposition introduit encore plus d'opacité et d'inégalités de traitement. Le projet élargit le cumul d'emplois à temps incomplet aux trois composantes de la fonction publique (État, collectivités territoriales, hôpital). Les garde-fous inscrits dans la loi de modernisation explosent. Faudra-t-il faire plusieurs métiers chaque jour ?

Last but not least, le recours à des salariés recrutés par des agences d'intérim banalise un peu plus l'emploi public en dépit du caractère spécifique des missions rendues au service de l'intérêt général et au détriment de la qualité du service.

Ce projet est dangereux, il est inacceptable. Notre mobilisation doit le mettre en échec.

■ Anne Féray

## MUTATIONS 2008 LES ÉLUS MOBILISÉS

Le mouvement interacadémique s'est terminé le 19 mars. Dans nul autre secteur d'activité ne sont en même temps concernés autant de personnels : près de 25 000 demandeurs de mutation, réintégration ou 1re affectation (1 500 de moins qu'en 2007 et 5 000 de moins qu'en 2006). Près de 16 000 collègues changent ainsi d'académie (- 1 000 par rapport à 2007, - 4 500 par rapport à 2006).

### RÉDUCTION DE LA MOBILITÉ NATIONALE

Le mouvement 2008 est marqué par le carcan budgétaire. La baisse des recrutements et les suppressions de postes dans les académies aggravent les effets d'un mouvement en deux temps qui entrave structurellement la mobilité des personnels : moins de premières affectations et moins de demandes de mutation de titulaires accroissent le blocage général de la mobilité nationale des enseignants du second degré. Les taux de satisfaction sont très variables selon les disciplines : ils restent acceptables dans les disciplines à fort effectif (lettres modernes, histoire-géographie, anglais, mathématiques...), car la masse même des collègues concernés permet d'amoindrir en partie les effets de la baisse des recrutements en terme de gestion de mouvement. En revanche, la situation est très tendue, voire catastrophique lorsque la pénurie des recrutements en lien avec les suppressions (ou l'absence de création) de postes dans les académies grève l'avenir même des enseignements : des taux de satisfaction parfois inférieurs à 20 % pénalisent très durement certaines disciplines (CPE, disciplines techniques industrielles ou tertiaires...).

### LE TRAVAIL DES ÉLUS

Les commissaires paritaires nationaux du SNES ont fourni un lourd travail de vérification sur le

projet de mouvement, s'appuyant notamment sur les fiches syndicales de suivi individuel : les élus du SNES dans les CAPN, en continuité avec le travail de vérification des barèmes effectué dans les CAPA, ont été attentifs à chaque situation individuelle et à défendre l'intérêt collectif dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun. Ils ont obtenu notamment des « capacités d'accueil » supplémentaires afin d'améliorer nombre de situations individuelles, améliorant de ce fait la mobilité générale. Ils ont aussi fait corriger de nombreuses erreurs et rétabli ainsi les collègues dans leur droit à mutation. L'information des syndiqués a été plus rapide grâce à l'envoi des SMS de résultats. Cette expérimentation est jugée très positive par les collègues et les élus. Les nombreux remerciements que ces derniers ont reçu des collègues constituent le plus bel hommage à leur travail.

### INTRA 2008

La phase intra-académique s'ouvre maintenant dans les académies. Nous reconduisons un vaste dispositif d'information semblable à celui de 2007 : publication nationale « Intra 2008 » et supplément des sections académiques du SNES joints à cette US, envoi par les S3 de leurs brochures spéciales « Intra 2008 », mise en ligne des bulletins syndicaux académiques, barres de l'intra 2007, réunions et permanences « mutations »... Le SNES et ses élus restent mobilisés pour défendre le droit à mutation, la mobilité choisie et volontaire dans l'égalité de traitement et la transparence.

Christophe Barbilla,  
Dominique Dédale Deschamps,  
emploi@snes.edu

## VOUS AVEZ DIT « VALEURS » ?

Le discours présidentiel de septembre dernier, les précisions apportées par le Premier ministre le 4 février, inscrivent la réforme dans la construction d'une « fonction publique de métiers ». Cela laisse peu d'espace au rapporteur Jean-Ludovic Silicani qui doit rendre au mois d'avril un « livre blanc » sur l'avenir de la fonction publique.

Éric Woerth, ministre du Budget, s'est d'ailleurs félicité des pistes tracées dans la conférence sur les « valeurs » conduite depuis l'automne dernier, au travers d'un site Internet, de sondages ou de réunions de fonctionnaires sélectionnés par l'administration elle-même. Il s'agirait de s'inspirer des méthodes de gestion du privé :

- définir des objectifs, des indicateurs et des primes pour « motiver les agents et les responsabiliser » ;
- définir des fiches de postes et accorder « la mobilité » en dehors des commissions admi-

nistratives paritaires ;

- favoriser les mobilités public/privé ;
- recruter par contrat parmi les populations défavorisées.

Ces quelques exemples éclairent la distance entre ces valeurs et celles traduites dans le statut : l'égalité dans l'accès aux emplois publics au moyen du concours, le défi à relever pour les populations défavorisées étant celui de la qualification, l'égalité de traitement des agents et la transparence.

Quant à la motivation, le fonctionnement du service public témoigne de l'engagement professionnel des agents.

Le sens des missions remplies, la fierté du service de l'intérêt général sont des moteurs bien plus efficaces que l'intéressement. Mais à entendre les ministres, on est amené à se demander si nous partageons bien les mêmes valeurs.

■ A. F.

## QUESTIONS/RÉPONSES DROITS FAMILIAUX

Je souhaite demander un congé parental, quelles sont les démarches ?

La condition pour bénéficier d'un congé parental est d'avoir un enfant né depuis moins de trois ans, adopté et arrivé au foyer depuis moins de trois ans, ou n'ayant pas atteint l'âge de la fin de l'obligation scolaire. Le congé peut être pris à n'importe quel moment avant les trois ans de l'enfant.

Vous devez en faire la demande un mois avant la date choisie pour le début du congé par voie hiérarchique au rectorat, c'est un congé de droit. Il est d'une durée de six mois, renouvelable. Suivant les académies, vous conservez ou perdez votre poste.

Le congé parental n'est pas rémunéré. Mais il peut ouvrir droit à l'allocation complément de libre choix d'activité. Pour bénéficier du complément de libre choix d'activité, dans le cas d'un premier enfant, ce congé devra suivre immédiatement votre congé maternité et vous

devrez avoir travaillé dans les deux ans précédant le congé.

Pour les familles de deux enfants ou plus, le complément est versé à partir du mois civil suivant la naissance ou l'adoption de l'enfant et ce jusqu'à ses trois ans de l'enfant, ou six ans lorsqu'il s'agit de triplés.

Je suis certifié(e), je souhaite prendre un temps partiel pour élever mes enfants.

Comment travailler à 80 % exactement ?

Suite aux interventions du SNES, cette possibilité est bien ouverte aux certifiés (80 % = 14,4/18) qui peuvent ainsi cumuler surrémunération et complément de libre choix d'activité versé par la CAF. Le service dû sera, par exemple, de 14 ou 15 heures selon les semaines. Un service de 15 heures sera rémunéré à 80 % et complété par des HSA. Le SNES revendique la surrémunération à partir de 75 % du service.

■ Ingrid Darroman, ingrid.darroman@snes.edu  
BO N° 18 du 6 mai 2004



## Actions d'établissements

### Lycée Utrillo de Stains (93)

Suite à une intervention de la BAC ce matin pour empêcher le blocage du lycée par les élèves, les collègues d'Utrillo sont en grève reconductible à partir d'aujourd'hui, mercredi 19 mars. Ils sont, jeudi 20, à 10 h 30 en AG des villes de Stains et Pierrefitte au gymnase Guimet, puis à la manifestation qui partira d'Odéon à 14 heures pour aller devant le ministère. Vendredi 21 matin, rassemblement devant le rectorat.

### Lycée Grand Chenois, Montbéliard

Opération lycée mort le 11/03 ; pas question d'accepter les 12 suppressions de postes en pré-bac, ni la suppression d'une classe de Seconde ce qui ferait grimper les effectifs. Les entrées du lycée sont bloquées, AG sur place avec parents d'élèves et presse, 100 % de grévistes, 500 personnes en cortège au centre ville, distributions de tracts sur les ronds-points des environs. La DHG est refusée à l'unanimité sauf l'administration, nouvelle grève le 18/03. Le mouvement fait tache d'huile au lycée Armand-Peugeot de Valentigney ; les deux établissements organisent une fête de l'éducation le jeudi 27 mars avant l'audience rectorale, tardive, le 23/04.

### Lycée Picasso, Avion (59)

Dans ce petit lycée d'une ville ouvrière, sur 42 postes, 6 devraient disparaître, une Première L, une STG, avec en perspective la transformation en annexe d'un établissement de Lens. Reçus en audience rectorale le 17/03, les collègues défendent un lycée de proximité, accueillant des élèves issus à 87 % de catégories défavorisées – 43 % de boursiers. Fin de non-recevoir. Grève à 60 % le 18/03, nouvelle AG avec les élèves le 20/03 et s'il le faut, une nouvelle journée de grève par la suite. Picasso ne lâchera pas, pour ses élèves.



### Collège Pablo Picasso à Vallauris (06)

Dans cet établissement ZEP (classé EP1) la dotation envoyée pour la rentrée 2008 pourrait conduire à la fermeture de 7,5 postes et prévoit le doublement du nombre d'heures supplémentaires. De qui se moque-t-on ? La réaction a été immédiate : parents et enseignants bloquent depuis le 18 mars l'établissement. Ils exigent ensemble la restitution des moyens et la transformation des heures supplémentaires pour donner aux élèves l'enseignement que leur doit la République.

« Pour enchaîner les peuples, on commence par les endormir »

MARAT

COLLOQUE FSU

CHEMINS PRÉCAIRES

**Le colloque contre la précarité dans la fonction publique, le 12 mars, a rencontré un grand succès. De nombreux collègues ont témoigné de l'incroyable diversité des situations et des abus de l'État patron.**

Parmi les non-titulaires, les femmes sont sur-représentées : 59,3 % dans la FPE<sup>(1)</sup> ; 68,5 % dans la FPT<sup>(2)</sup> et 79,6 % dans la FPH<sup>(3)</sup>. Les précaires subissent fréquemment des temps incomplets : 52 % des non-titulaires dans la FPT. Les possibilités de titularisation par concours internes se ferment de plus en plus. Témoignage : « En lettres, et nous sommes les mieux lotis, il y avait 250 postes et y a quatre ans, puis 150 il y a deux ans et puis 100 maintenant. Alors vous imaginez les autres disciplines... ».

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, a rappelé que cette précarité est choisie dans un contexte de mise en concurrence des établissements et de volonté de multiplier les tâches des enseignants. Plus qu'une variable d'ajustement, un mode de gestion qui répond à l'idée qu'il faut de la souplesse et que la performance est liée à la mise en concurrence des individus : « Cela fait sept ans que j'enseigne dans l'académie de Grenoble. Pendant trois ans, j'ai assuré des remplacements en tant que contractuel, à chaque fois à plus de cent kilomètres de part et d'autre de mon domicile, tantôt dans l'Ardèche, tantôt dans l'Isère. Être non-titulaire, c'est être flexible à outrance : distance, niveaux d'enseignement, suppléances dans le général ou le professionnel, l'administration ne s'interdit rien ». Pierre Concialdi, chercheur à l'IRES, évoque la proportion des emplois précaires dans le public plus importante que dans le privé, la forte croissance des emplois précaires depuis 30 ans - 40 % de la population active : « En 2004 une pre-

mière période de chômage pendant quatre mois et, un beau jour, un appel du rectorat. Contractuel pendant trois ans, j'ai alors régressé au statut vacataire. Quand on est vacataire, on est payé à l'heure faite devant élèves sans aucun droit élémentaire :



aucun droit aux congés payés, aucun droit aux congés maladie, aucun droit au chômage ». Le développement de cette précarité permet également de faire pression sur les salaires : « En six ans, je n'ai connu aucun avancement. Touchant 1100 euros par mois à mes débuts, j'en touche 1170 et des poussières désormais ». Plusieurs délégations ont remis aux sénateurs, aux parlementaires et aux ministères le manifeste contre la précarité. Il dénonce sa pérennisation face aux besoins non pourvus par des emplois statutaires, la proposition du gouvernement de recourir à l'intérim pour la fonction publique, revendique l'arrêt du recrutement de nouveaux personnels précaires et un plan de titularisation rapide. À l'issue de l'audience à la fonction publique, le ministère ne s'est engagé qu'à un recensement des situations de précarité.

L'accent a été mis sur la suite à donner à cette journée, l'importance du caractère fédéral d'une action contre la précarité, la nécessité pour les non-titulaires d'apparaître dans les grands rendez-vous de l'action, avec les titulaires et les salariés du privé.

■ Vincent Lombard

(1) Fonction publique d'État  
(2) Fonction publique territoriales  
(3) Fonction publique hospitalières

EXPÉRIMENTATION COHN-BENDIT  
RETARD À L'ALLUMAGE

À la suite de la proposition de Gabriel Cohn-Bendit de mettre en place une pédagogie alternative dans des établissements difficiles subissant une rotation élevée des personnels, le ministère avait publié le 6 février une liste de cinq collèges et un lycée devant accueillir à la rentrée des équipes volontaires pour expérimenter une nouvelle organisation des enseignements. Les nouveaux « arrivants », dont les conditions d'affectation n'étaient pas clairement définies, acceptaient de mettre en place une réorganisation des programmes et des regroupements disciplinaires, de mettre l'accent sur le socle commun et d'assurer une présence accrue dans l'établissement (au moins 23 heures d'enseignement et de remplacement de courte durée), dans le cadre d'un service bivalent et annualisé. Les équipes en place, qui n'avaient pas été consultées en amont, n'avaient pas compris pourquoi leur établissement avait été choisi et avaient exprimé leurs vives inquié-

tudes face à un projet imposé de l'extérieur. Devant les difficultés constatées sur le terrain, Cohn-Bendit a finalement annoncé qu'il renonçait à mettre en place son projet pour la rentrée 2008, tout en restant disponible pour la rentrée suivante. Pourtant les projets seraient maintenus dans les académies de Créteil et d'Aix-Marseille (voir ci-dessous).

Si des expérimentations peuvent être utiles pour explorer des pistes de réflexion, elles doivent toujours émaner des personnels eux-mêmes dans le respect des missions du service public d'éducation. Il n'appartient pas au SNES de porter un jugement sur les personnels qui souhaitent s'impliquer dans le projet Cohn-Bendit mais il continuera à défendre tous ceux qui refusent qu'on définisse localement leurs missions et qu'on dérégleme leurs services.

■ Monique Daune et Bruno Mercolle  
college@snes.edu

Le recteur de Créteil et M. Cohn-Bendit se sont rendus dans notre collège le vendredi 14 mars. M. Cohn-Bendit a dressé un portrait caricatural de notre collège, prétendant que nous arrivions le matin avec « la peur au ventre » et en « craignant la gifle d'un de nos élèves ». Notre collège a des problèmes, c'est vrai, mais je n'ai pas attendu la venue de M. Cohn-Bendit pour écouter au mieux mes élèves et trouver des réponses à leurs difficultés avec des partenaires.

Le projet d'innovation pédagogique de M. Cohn Bendit ne me convainc pas. Pire, il m'inquiète. Il nous propose la bivalence pour « bousculer certaines habitudes ». Ce projet nous engage à un temps de présence dans l'établissement de 25 à 30 heures par semaine. Le tout sans rémunération.

Je me sens incapable de collaborer à un projet mené par un personnage aussi condescendant envers le corps enseignant, n'hésitant pas à dénoncer l'inefficacité de certaines vacances scolaires sous prétexte qu'elles profitaient essentiellement aux professeurs, pendant que leurs élèves socialement démunis tuaient le temps dans un petit appartement de banlieue.

Il a terminé en indiquant à l'équipe du collège sur un ton sarcastique et provocateur que si elle se complaisait dans les projets pédagogiques menés cette année, « rien ne l'obligeait à accepter la mise en place d'une pédagogie expérimentale » pourtant si indispensable.

Je continuerai donc à faire de mon mieux pour mes élèves. Mais je le ferai sans lui.

Un professeur, Collège Eugène-Chevreur  
(L'Hay-les-Roses)

Nous avons appris par voie de presse l'expérimentation qui va se mettre en place à La Ciotat (Sixième et Cinquième dans un collège et Seconde dans un lycée) à la rentrée 2008. Notre première surprise fut le choix d'établissements qui ne sont absolument pas en situation difficile. Après renseignements, La Ciotat a été choisie car un projet Freinet est porté depuis de nombreux mois par des enseignants et des parents d'élèves. Nous avons relayé aux niveaux départemental et académique les nombreuses questions des collègues en place, inquiets pour le devenir de leur poste. Mais les réponses ont été jusqu'ici laconiques. Les enseignants intervenant dans le projet et originaires d'autres établissements n'y effectueraient que des « morceaux de service » et il n'y aurait aucune mesure de carte scolaire pour la rentrée 2008. Mais qu'en sera-t-il aux rentrées 2009 et 2010 lorsque le projet s'étendra à d'autres divisions ?

L'assouplissement de la carte scolaire, lié à la mise en concurrence des établissements introduite par le projet, pourrait fragiliser deux collèges sur trois en modifiant sensiblement la répartition des effectifs sur la ville.

Malgré tout, les collègues porteurs du projet, qui sont à notre écoute, ont rédigé une charte concernant la mise en œuvre du projet dans le respect de tous. Nous attendons du recteur que ces engagements soient concrétisés dans les faits.

SNES (La Ciotat)



TROIS QUESTIONS À

MARIE CATUSSE, SNU-ANPE



Tu travailles à l'ANPE en Auvergne à Riom mais tu es originaire de l'Aveyron.

Quel a été ton parcours ?

Marie Catusse : J'ai commencé en 2004 à travailler comme conseillère à l'ANPE. J'ai été embauchée sur un contrat aidé CAE, renouvelable tous les six mois. Comme c'est un travail qui me plaît beaucoup, j'ai tenté de passer le concours. Sans succès. Risquant de me retrouver au chômage, j'ai demandé le soutien du syndicat de la FSU, le

SNU-ANPE ; on a agi ensemble et finalement on m'a proposé un CDD de deux ans... en Auvergne.

Ça a dû bouleverser complètement ta vie quotidienne ?

M. C. : C'était ça ou rien donc on a mis tout notre mobilier dans un garage et on a loué un meuble à Riom. J'ai deux enfants à charge et je dois payer un loyer de 450 euros alors que je gagne 1 100 euros par mois. C'est ubuesque mais je suis d'une certaine façon un peu dans la même situation précaire que les gens qui viennent me voir à l'ANPE.

Quelles sont les perspectives ?

M. C. : Gros point d'interrogation en août 2009. J'ai toujours la perspective d'obtenir une intégration même si la fusion de l'ANPE avec les Assédic n'est pas rassurante de ce point de vue. En tout cas, j'agis avec mon syndicat, j'essaie d'être le porte-parole des précaires de l'ANPE - c'est plus d'un cinquième du personnel - qui souvent n'osent pas s'exprimer. C'est pourquoi j'ai participé au dernier congrès de la FSU et que je suis présente pour témoigner à ce colloque sur la précarité.

Stress au travail

Le stress professionnel est très présent dans la fonction publique et en particulier dans l'Éducation nationale. Un rapport sur les risques psychosociaux, notamment dans la fonction publique et les entreprises publiques, vient d'être publié. L'État employeur n'a toujours pas réuni de conférence sur les conditions de travail, la création dans chaque ministère d'un observatoire des conditions de travail, demandée par la FSU, n'est toujours pas satisfaite.

S'y ajoutent la faiblesse des moyens accordés à la médecine de prévention, l'inexistence de dispositifs efficaces, la difficulté de faire reconnaître en maladies professionnelles les conséquences des risques psychosociaux. Deux enquêtes sont en cours, dans lesquelles le SNES est impliqué : une enquête « fins de carrières » dans le cadre du carrefour social avec la MGEN : [www.snes.fr](http://www.snes.fr).

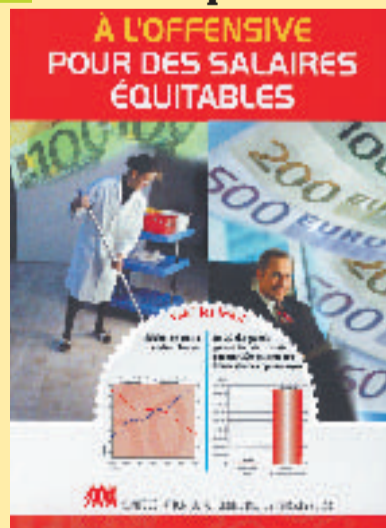
Une enquête « conditions de travail » élaborée avec l'AFSAT (Association française pour la santé au travail) : [www.afsat.fr](http://www.afsat.fr).

TZR

Plusieurs lecteurs ont réagi à des courriers sur les TZR publiés dans le MAG.

L'actualité nous oblige à différer l'article de fond prévu à ce sujet dans le prochain tabloïd.

Euromanif pour les salaires



Une Euromanif pour les salaires et le pouvoir d'achat dans le secteur public est organisée à Ljubljana le samedi 5 avril, en raison de la réunion ECOFIN (ministres de l'Économie et des Finances).

À l'initiative de la CES, l'ensemble du mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser. Fédération de la CES pour le secteur de l'éducation, le Comité syndical européen de l'Éducation (CSEE) va participer à cette manifestation. Dans de nombreux pays européens, les luttes engagées disent « stop » aux appels récurrents à la modération salariale dans un contexte où les profits et les inégalités ne cessent d'augmenter. Les enseignants y ont toute leur place dans le prolongement des actions nationales menées jusqu'à présent.

# RETRAITÉS PRÉPARER LE CONGRÈS NATIONAL

Avec plus de 57 000 adhérents annoncés, la FGR-FP\* regroupe les retraités de syndicats de l'UNSA, de la FSU, de FO, de la FAEN\*\*, de la FGAF\*\*\*, des syndicats non fédérés et des fonctionnaires retraités non syndiqués (environ 12 000) ; c'est donc une structure originale – de type associatif loi 1901 – à laquelle adhèrent la plupart des syndicats de la FSU, dont le SNES.

Ces syndicats (FSU) y totalisent 17 000 adhérents retraités ; progressivement leurs militants ont accédé à des responsabilités dans les exécutifs, aux côtés d'autres adhérents, notamment de l'UNSA, les plus nombreux. Un tel regroupement a permis depuis une dizaine d'années d'affiner un corpus revendicatif « retraités » intéressant qui – même s'il ne reflète pas toutes nos positions syndicales –



structure des revendications, les formalise, et permet des initiatives communes. C'est ce corpus revendicatif qui sera actualisé lors du prochain congrès qui se prépare dans les AG départementales où il conviendra que les militants du SNES essaient de peser sur l'action : la FGR-FP, sur ce terrain doit encore affirmer une identité, une hardiesse, qui lui permette d'être une force d'entraînement, comme elle aurait pu l'être sur les franchises

médicales, les services publics et pour le rendez-vous de 2008 sur les retraites...

La création des SFR/FSU – les sections fédérales de retraités, départementales et nationales – vient à propos compléter ce dispositif militant en affirmant la présence et les revendications de la FSU, habilitée à s'exprimer au nom des retraités de ses syndicats. La dynamique « SFR » ouvre ainsi de nouvelles perspectives de syndicalisation et confirme la volonté du développement d'un syndicalisme retraités voté par la quasi-unanimité du congrès de la FSU à Marseille.

■ Annie Clavel

\* FGR-FP : fédération générale des retraités de la Fonction publique  
 \*\* FAEN : fédération autonome de l'EN  
 \*\*\* FGAF : fédération générale autonome des fonctionnaires.

## PETITES ANNONCES

Tél. 01 40 63 27 10 - SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés à L'US • 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs  
 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles

### LOCATIONS

Vac. en Provence, coll. loue villa 8/10 p. ds village calme, act. mult. Tél. 04 92 34 66 90.

(66) Maureillas, maison catalane typique, tout confort, proche mer, lac, montagne, vue sur Canigou, 3 km Espagne. Tél. 01 46 80 93 79.

Corse, loue villa 100 m B. M., 8 c. Abritel 60 79 70 ou 09 65 21 08 76.

(07) Hte-Ardèche, loue maison de village, 4-5 pers., tt confort, nature, golf, rando, lac, 460 €/sem. Tél. 04 75 30 79 62 / 06 72 02 19 73.

Ile d'Oléron, à louer petite mais. 100 m plage, prox. port, 4 pers., séj., coin cuis., s. d'eau, 2 ptes chbres, terr. 18 m<sup>2</sup>, quinz. juill.-août : 850 €, sept. 350 €. Tél. 05 46 47 22 63.

Vence, F2, qz. Tél. 03 29 50 51 37 / 06 83 50 47 49.

Ile de Ré, loc. sais. charm. mais., 3 ch., jardin. Tél. 06 66 95 87 13.  
 Paris 13<sup>e</sup>, Gobelins, à louer 2 p. 48 m<sup>2</sup>, proximité facs, commerces, métro, 1 000 € c.c. Tél. 06 31 03 64 36.

Sud Luberon, coll. loue F3, 4 pers., dans villa, prox. pisc.-tennis, 304 €/sem. juill.-août, 235 €/sem. juin-sept., 255 €/sem hors sais. Tél. 04 90 79 31 71.

### Publicité



Biarritz ctre, T2 tt confort, libre w.e., vac. scol. Tél. 05 59 24 32 31.

(17) Royan, 10 mn mer, villa 6 p. tt cft, prox. commerces, calme, jard., 510 €/s. Tél. 05 58 06 09 65.

Nice, loue studio. Tél. 06 86 21 44 89.

(48) Barre/Cévennes, coll. loue mais. de village, 350 €/s. et 600 €/quinz. Tél. 04 30 10 13 70 / 06 32 03 08 31.

Périgord, tt conf., 5 pers., gd terr., calme, sem. ou quinz. Tél. 05 53 50 65 11.

Montpellier, loue T1 meublé, juill.-août, 250 €/sem. Tél. 04 67 97 72 38.

Parc Ht-Languedoc, duplex F3/bois, 290 €/s., du 5/04 au 4/05. Tél. 04 67 97 72 38.

La Rochelle, loue été mais., jard., prox. mer. Tél. 05 46 67 49 04.

Vienne, Autriche, coll. loue ttes vac. appart. tt cft, ctre, calme, 1-4 pers., www.appartement1090viennedevu. Tél. rép. (00 43 1) 913 24 73, portable (00 43 6) 99 19 13 24 73, attila1090@yahoo.fr

Corse, Ile-Rousse, F3, du 10/07 au 17/08, 400/500 €/sem. Tél. 06 81 29 20 34 (soir).

Pyrénées, prox. parc national, coll. l. mais. sympa, vue. Tél. 04 94 77 14 30.

Paris 20<sup>e</sup>, loc. F4 duplex, juill.-août, 6 à 8 pers., 450 €/sem. Tél. 06 82 36 71 14.

Venise et Toscane, loue appts tt conf. Tél. 04 73 33 55 95.

Luberon, site exceptionnel, maison de caractère dans propriété boisée de 5 hectares, grande piscine, avril à novembre. Tél. 04 91 76 13 59 / 06 60 05 26 26.

Bretagne, Concarneau, port, plage, site, randos, excurs., comm., gare, appt 88 m<sup>2</sup>, terrasse 60 m<sup>2</sup>, cft, 300-480 €/s. dégr. Tél. 02 96 54 13 83.

Guatemala, bord lac Atitlan, vue, cadre except., découv., tradit., appts tt cft caract. 2-4 p., à partir de 180 €/s. Tél. 01 42 78 17 10.

(30) Collias, prox. Uzès, Avignon, gde maison tt confort, 10 couchages, rivière. Tél. 04 66 22 82 91.

(29) Bretagne nord, 80 m de la plage, maison tout équipée, jardin clos, 2 ch., 4 pers., 19/7 au 17/8, 510 €/sem. Tél. 01 43 65 42 60.

(43) Sud Auvergne, Hte vallée Loire, 2/3 p., possible 5 p., calme, cft, 250-350 €/s. Tél. 04 71 57 13 65.

(13) Arles ctre ancien, appart., 3 pers., 350 €/s. Tél. 01 43 31 21 09.

**Loc. Vacances Méditerranée**  
 CÔTE D'AZUR HYÈRES  
 Studios et appt. 2 à 9 pers.  
 Climatisé, cuisine équipée  
 Lave vaisselle et linge, TV  
**Tél. 04 94 58 01 09**  
**Fax : 04 94 58 09 37**  
**www.vac-med.fr**

Corse, appt 6 pers., plages, pisc., tennis, superbe vue golfe Ajaccio, à part. 16/08. Tél. 03 80 73 51 14.

Jamaïque, OchoRios, loue villa calme, tt conf. Tél. 95 45 47 36 50 ou www.gentlewindvilla.com

(06) Proche Grasse, petit mas 2/4 pers., ttes saisons, tt cft, calme, ensol., vue mer. Site : mascabris.free.fr Tél. 06 82 89 63 78.

Nice, 3 p., env. 350 €/s. Tél. 04 93 86 12 27.

Nice, 4 p., v. mer, env. 500 €/s. Tél. 04 93 86 12 27.

Sitges (Barcelone), coll. loue F4. Tél. 01 69 28 23 39 ou 01 41 13 72 60.

(66) Banyuls, 100 m plage, cft, F3, tte saison. Tél. 06 86 97 77 73.

Paris, studios, 2 p. meublés, équipés, tt confort, à partir de 295 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27. situp@worldonline.fr

### IMMOBILIER

Axe Cergy-Roissy CDG. Maison 6 pièces en bordure de forêt. R.d.c. : entrée, séjour double avec insert, cuis. aménagée, cellier, buanderie, véranda, 1 chambre, salle d'eau. Étage : 3 chambres, salle de bains, chauffage gaz, garage, jardin paysager 500 m<sup>2</sup>, exp. sud-ouest. 344 950 €. Tél. 06 82 48 99 95.

(94) Champigny, pav. 6 p., cuis. équip., s.d.b., 2 w.c., cave, abri auto, chauff. gaz, près écoles, lycées, marché, patinoire, A4, A86, RER E. Sur 320 m<sup>2</sup>. 280 000 €, gibertym@wanadoo.fr

### LOISIRS

Voyages : Réduc' SNES et l'association Chicokids organisent plusieurs circuits touristiques aux vacances d'avril, Ouzbékistan ; en été, Guatemala et Mexique. Pour information ou réservation, contactez l'association : 05 56 85 62 70 ou 06 09 27 04 31. chicokids@gmail.com

Vélo aux Pays-Bas, 25-55 km/jour. Péniche conf. comme hôtel itinérant. 439-619 €/sem. Circuit spécial parents/enfants, 10 à 25 km/jour, à prix réduit. Tél. : 05 59 68 93 43.

En Auvergne, milieu très riche, idéal classe découverte, de 214 à 354 €/jour, gestion libre, centre 68 places. Contact OLC : 01 42 03 78 79.

### DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, prix important. Ex. : 1<sup>er</sup> prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.



ADAPT • Éditions

un service du SNES

Deux ouvrages parus récemment dans la collection « Inflexions » chez Adapt-Vuibert, une collection d'histoire des sciences à la portée de tous !

**Qu'est-ce que la biologie marine ?**  
**De la biologie marine à l'océanographie biologique**  
 Préface de Lucien Laubier



L'exploitation raisonnée des ressources de la mer est un enjeu international dont on trouvera ici l'exposé à la fois scientifique, documentaire et historique. L'étude coûteuse du milieu océanique n'a pu avoir lieu qu'avec le soutien des acteurs politiques qui y voyaient un moyen d'étendre leur pouvoir sur les mers. La France y fut présente dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et reste un des pays pionnier de l'exploration sous-marine. L'océanographie biologique fait désormais le lien entre l'écologie terrestre et les autres disciplines de l'océanographie.

Michel Glémarec, coédition Adapt-Vuibert, août 2007, 19 euros.

**La naissance de la biologie dans les civilisations de l'Antiquité**



Les nombreux auteurs, naturalistes, savants et philosophes de l'Antiquité qui ont étudié les êtres vivants ont réalisé d'authentiques « discours sur la vie » que l'auteur analyse ici de manière approfondie, dans une langue claire, évitant tout jargon technique. Il y est question : des trépanations préhistoriques ; des traités de diagnostics et de pronostics vieux de cinq mille ans, des grandes collections médicales indiennes, d'Hippocrate et d'Aristote, des traités chinois d'acupuncture, bref, de l'élaboration de la pensée médicale tout au long de l'Antiquité, à travers la présentation des différentes civilisations.

Au sommaire : les temps préhistoriques, la Mésopotamie, l'Égypte antique, l'Inde antique, la Grèce antique, la Chine antique (tableaux chronologiques, cartes, bibliographie, index).

Préface de Michel Theillier

Paul Mazliak, coédition Adapt-Vuibert, oct. 2007, 400 pages, 42 euros.

### BON DE COMMANDE

Nom : .....

Adresse : .....

Commande *Apprendre à regarder des œuvres d'art de G. Le Cadet.*

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

### SNES-Échanges vous propose

#### Échanges de séjours ou de logements

**Espagne :**  
 • Professeur d'espagnol à Madrid et son épouse qui travaille pour la ville, recherchent une correspondante, pour leur fille de 14 ans qui étudie le français en vue d'un échange de séjour à Paris ou en région parisienne.

**Québec :**  
 • Couple de professeurs d'histoire géographie et directrice d'une école primaire, recherche des correspondants en vue d'échanges de logements ou de séjours. Ils habitent Saint-Constant à 20 km de Montréal.  
 • Technicienne en audiovisuel à Longueuil, 25 ans, aimerait faire un échange de séjour avec la région du Mans, les DOM-TOM, mais toute région serait bienvenue.

• Cette famille de collégiens avec 2 enfants de 7 et 4 ans, échangerait leur maison neuve du Val d'Or en Abitibi contre l'équivalent dans toute région.

#### Correspondance scolaire

**Québec :**  
 • Professeure de français pour adulte, recherche des correspondants exerçant dans le même domaine. Elle habite Joliette.

**Italie :**  
 • Professeur de français dans un lycée de Mantoue, recherche des correspondants pour ses élèves de 14 à 18 ans.

#### Échanges de postes

**Québec :**  
 • Professeur du primaire, échangerait son poste à Québec avec un(e) collègue de Polynésie ou de La Réunion.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Échanges – 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Échanges sur notre site : [www.snes.edu](http://www.snes.edu).

■ Roger Charles Le Breton

### Publicités

le monde **ARVEL VOYAGES** dans tous les pays

**DÉCOUVRIR, RENCONTRER, PARTAGER**  
 40 pays 120 destinations  
 Séjours / Circuits / Expéditions / Randonnées

**CIRCUIT DÉCOUVERTE Sicile**  
 par personne 1500 €  
 "Les îles éoliennes".  
 1 semaine en pension complète au départ de Lyon et Paris les 18/04, 09/05, 13/05 et 05/09.

**CIRCUIT DÉCOUVERTE Ukraine**  
 par personne 1195 €  
 "Kiev et la Crimée".  
 13 jours en pension complète au départ de Lyon et Paris les 14/07, 02/08 et 07/09.

**CIRCUIT DÉCOUVERTE Islande**  
 par personne 2350 €  
 "Le feu sous la glace".  
 5 jours en demi-pension au départ de Paris les 14/05, 12/07 et 06/09.

**ARVEL VOYAGES**  
 Tél. : 04 72 44 95 50  
[www.arvel-voyages.com](http://www.arvel-voyages.com)

ASSOCIATION **ATHÉNA**

Circuits ouverts à tous au printemps et en été en Grèce continentale, dans les Cyclades, à Venise, au Maroc...  
 Stage d'initiation au grec moderne à Alonissos, la perle des Sporades.  
 Tous nos circuits, tous nées sur le plan culturel, avec des prestations de qualité, sont d'un standard inégalé qualité/prix

Tout est sur notre site : [www.athenavoyages.com](http://www.athenavoyages.com)

Catalogue sur demande :  
 Tél. 06 74 50 21 44 (vendredi)  
 samedi : 06 47 84 48 50 (hors sais.)  
 Tél. 04 93 10 93 13 • Fax 04 93 10 43 13



L'Université Syndicaliste n° 664 du 22 mars 2008, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 29 00. **Directeurs de la publication :** Serge Chatelain ([serge.chatelain@snes.edu](mailto:serge.chatelain@snes.edu)), Gérard Anthéaume ([gerard.antheaume@snes.edu](mailto:gerard.antheaume@snes.edu)). **Rédacteur en chef :** Matthieu Leiritz. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03, [contact@comdhabitude.fr](mailto:contact@comdhabitude.fr). **Publicité :** MAIF (p. 2), ARVEL, Athéna, Vecchio Asilo (p. 8). Compogravure : CAG, Paris. **Imprimerie :** SIEP, Bois-Le-Roi (77). **Abonnements :** 1) Personnels de l'Éducation nationale : France : 28 € ; étranger et DOM-TOM : 42 €. 2) Autres : France 39 € ; étranger et DOM-TOM : 53 € – N° CP 0108 S 06386 – ISSN n° 0751-5839. Dépôt légal à parution.